N° 19 - Février 2014

La Chronique de Carrouges

Site internet : www.carrouges.fr

Page 1
Le Mot du Maire

Page 2 et 3
Histoire Locale

Page 4 et 5
Actualités

Page 6
Animations

Page 7
Réunions du Conseil

Page 8
N° utiles, Jeux

Le Mot du Maire

Chers concitoyens, chers amis,

2014 va être l'année d'élection pour le renouvellement des conseillers municipaux. De nouvelles règles ont été mises en place par le législateur, dont vous pouvez prendre connaissance dans l'article qui y est consacré dans ce numéro de la Chronique de Carrouges ; fait notable il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

Dans quelques semaines un nouveau conseil municipal sera élu, il est temps de faire le bilan du mandat qui s'achève.

En 6 ans, 3 millions d'euros ont été investis sur Carrouges par votre Conseil dans différents projets qui ont fait l'objet d'articles dans les chroniques. Sans subventions il n'aurait pas été possible de tout réaliser.

En cette période de crise économique, de réduction des déficits publics et de la dette, les dotations de l'Etat aux collectivités vont probablement diminuer et les investissements seront plus difficiles à financer.

Nous terminons ce mandat avec des finances saines, une dette maîtrisée ; tout cela a été réalisé grâce à une gestion rigoureuse et sans augmentation des taux d'imposition de la commune comme nous nous étions engagés à le faire.

Comme vous le savez, nous allons devoir intégrer une nouvelle communauté plus importante en taille ; pour l'instant rien n'est décidé mais quoi qu'il arrive nous devons garder confiance en l'avenir et par votre vote vous allez décider de notre avenir commun.

Il me reste à renouveler mes meilleurs vœux et à vous souhaiter une très belle année 2014 qui sera également l'année de célébration du Centenaire de la Guerre de 14-18 et le 70e anniversaire du débarquement allié en Normandie.

Votre Maire
Christian Thibouville

L'Avenue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque

La Libération de Carrouges

C'est au cours d'une fête organisée le dimanche 22 Mai 1949 pour rendre hommage à tous les valeureux soldats ayant libéré Carrouges cinq ans plus tôt qu'eut lieu l'inauguration de l'Avenue du Maréchal Leclerc, par le maire de l'époque, le Dr Louis Tremblin.

Il comptait pourtant parmi ceux à avoir souffert de la libération de notre commune, puisqu'il eut la douleur de perdre son fils cadet Jacques qui trouva la mort le 10 Août 1944, lors d'un bombardement américain sur Carrouges alors occupé par les forces allemandes. C'était un jeudi, deux formations de quatre avions passèrent au-dessus du bourg et lâchèrent leurs bombes sur l'école des garçons (actuelle école primaire publique) car elle abritait habituellement une cellule de l'organisation nazie TODT (chargée de la réalisation d'un grand nombre de projets de construction, dans les domaines civil et militaire) qui faisait du déblaiement sur Argentan et Falaise pour dégager les routes. Mais ce jour-là, il n'y a avait personne. Une bombe atteignit son objectif en détruisant toute la rangée de classe ; une seconde tomba dans le champ (où se trouve l'actuel magasin AGRIAL) appartenant à Daniel Appert qui vit sa barrière exploser. Une troisième tomba dans le jardin voisin de l'hôtel du Cheval Blanc sans faire de victime et la dernière en plein milieu de celui du docteur Tremblin, tuant son fils qui tentait de rejoindre l'abri qu'ils avaient fait creuser au fond dudit jardin.

Deux jours plus tard, alors que des troupes allemandes descendaient de Carrouges vers Rânes avec des prisonniers, le hameau de la Pellonière fut carrément atomisé au cours du pilonnage de deux de leurs tanks, qui furent attaqués par deux avions de l'U.S Air Force qui les avaient repérés . Par chance, il n'y eu pas de victimes parmi les habitants, mais neuf chevaux et nombre de vaches furent retrouvés morts parmi des milliers de douilles et de débris.

Ce même jour, vers 17 heures, le Général Leclerc décidait d'installer son Poste de Commandement au « carrefour du Cercueil » près de Tanville, étant ainsi placé au centre des diverses opérations menées de part et d'autre de la forêt, entre Alençon, Carrouges, Argentan et Ecouché. On dit que c'est lui qui changea l'appellation du lieu et le renomma " le Point du Jour ".

Le Général Leclerc avait reçu pour mission des Américains d'attaquer Carrouges puis de couper la route Paris-Granville. Considérant comme trop dangereux d'effectuer cette opération en traversant la forêt d'Ecouves occupée par trois divisions ennemies, il décida de contourner cet objectif et emprunta à cet effet l'itinéraire américain en direction de Sées puisque la 5e D.B. Américaine n'était pas encore arrivée.

Le lendemain, après avoir jaugé la résistance ennemie placée autour de la Butte Chaumont, la 2e DB, ou plus exactement le 4e Escadron du 12e Régiment de Cuirassiers sous le commandement du capitaine Gaudet, arriva en trombe sur Ciral où il rencontra les premiers éléments de la 2e Panzer Division Allemande qu'il neutralisa rapidement.

Ce fut le dimanche 13 août, peu avant midi, que le 1er peloton de cette unité entra dans Carrouges après avoir fait un carnage de véhicules et d'hommes où s'entremêlaient la 2e Panzer et des éléments de la 1ère SS, entre Ciral et Carrouges.

Avec l'appui de l'aviation, le Sous-Lieutenant Michel Pity entra le premier, en pointe de ce peloton avec le char « Lille ». A l'ancien calvaire de la route de Ciral et de Saint-Ellier-les-Bois, les chars du Sous-Lieutenant Pity prirent le petit chemin de traverse pour rejoindre la route de Sées. Il y avait là sept soldats allemands qui levèrent aussitôt les bras pour se rendre, mais le dernier jeta une grenade qui tua le soldat André Christophe, donnant ainsi aux libérateurs une bonne raison de les liquider tous les sept. Peu de temps après, le colonel Dio arriva en jeep accompagné de quatre Sherman.
Les Allemands défendaient Carrouges rue par rue. Le renfort du 1er peloton de chars du Groupement Tactique DIO (GTD) fut décisif, Carrouges fut libéré en début d'après-midi.

Il était 16 heures ce 13 août quand Pity quitta Carrouges délivré de la coupe allemande. On compta deux autres soldats morts : Jean Mougier et le soldat François Bruchet.

> *Après la libération du secteur, les soldats de la 2e DB feront des incursions dans la campagne environnante, poussant jusqu'à Ménil-Scelleur et s'approchant de Sainte-Marguerite-de-Carrouges.*
>
> *Pendant ce temps, avec le 2e peloton le Sous-Lieutenant Mucchielli libérait Saint-Sauveur-de-Carrouges qui était un important centre allemand de DCA (Défense Contre les Avions). Cette libération se fit sous une envolée retentissante des cloches de l'église que l'abbé Rouxel, fou de joie, faisait sonner à tue-tête au nez et à la barbe des Allemands qui, pris au dépourvu, détalaient de toutes parts.*
>
> *La 2e DB se regroupera à Fleuré pendant une semaine avant de foncer sur Paris. C'est pendant ce repos"que le Sous-Lieutenant Pity se verra attribuer un nouveau char, qu'il baptisera « Carrouges ».*
>
> *C'est avec celui-ci qu'il entrera dans Paris le 25 août et prendra l'Ecole Militaire. Après les «festivités du 26», une forte résistance nazie au Bourget obligera l'escadron de Pity à combattre férocement. Un de ses compagnons tomba dans un guet-apens et eu le bras droit arraché, Michel Pity se précipita alors pour le secourir et fut touché d'une balle dans la nuque. Transporté au « Val de Grâce», le principal acteur de la libération de Carrouges décèdera 2 heures plus tard, le 28 août 1944, sans avoir repris connaissance.*
>
> *Les habitants de Carrouges lui rendront un hommage posthume en baptisant le square des écoles à son nom.*

Dans cette après-midi du 13 août, vers 17h, une heure après que les cloches de l'église de Carrouges aient sonné la libération du bourg, un char de la 3e Division Blindée Américaine venant de la route d'Alençon coupa à travers champ pour rejoindre la route venant de Lignières au niveau de la Collégiale du Château. Il détruisit le mur du jardin du Chapitre et repéra alors un camion de munitions allemand caché sous le pavillon d'entrée du château. Sans réfléchir, il tira dessus, provoquant ainsi une explosion qui souffla l'intérieur du châtelet avant que celui-ci ne soit gagné par le feu et transformé en ruine fumante.

Pendant ce temps, le 2e Escadron du 12e Régiment de Cuirassiers (appartenant au Groupement Tactique Dio), venu en soutien, s'installa à l'est de Carrouges, sur les hauteurs entre la route de Chahains et celle de Saint-Ellier, couvrant ainsi le flanc droit du régiment qui y planta son bivouac pour la nuit.

L'Avenue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque

La Libération de Carrouges

A 18 heures, une patrouille adverse fut repoussée à cet emplacement, 10 soldats allemands furent faits prisonniers. Deux heures plus tard, l'état-major du régiment arrivait à Carrouges puis gagnait l'emplacement du bivouac, après avoir installé son Quartier Général à la Mairie.

Le bourg s'était repeuplé rapidement de tous ceux qui l'avaient quitté. On convoqua une quinzaine de volontaires parmi les jeunes Carrougiens pour garder les mille prisonniers allemands parqués dans la cour intérieure de la gendarmerie (qui se trouvait alors face à l'église). Ces prisonniers furent ensuite interrogés à l'école du Sacré-Cœur avant d'être embarqués dans des camions stationnant sur la place de l'église.

La nuit fut relativement calme.

Les Carrougiens furent réveillés au petit matin par le bruit des convois de la 2e Division de Panzers Allemands. Le colonel Dio tailla dans le gros de ladite Division, qui arrivait un peu tard pour défendre la trouée de Ciral.

Pourtant, ils restaient encore de nombreux Allemands qui avaient établi leurs défenses sur la route de la Couperie, aux abords du Bois de Monthard. Le lundi 14 août, vers midi, au sortir de l'église où avait eu lieu les funérailles de trois soldats de la 2e DB tombés la veille, des obus de mortier furent tirés par les Allemands stationnant dans les bois alentours. Ils tentaient d'atteindre les batteries du Régiment d'Artillerie Colonial (RAC) du colonel Dio, situées près de l'emplacement du bivouac. Mais ils tiraient trop court et trop à gauche, de telle sorte qu'ils auraient même pu tuer leurs collègues stationnant sur le chemin des Bruyères (GR 22). Par malheur, ces obus mal tirés tuèrent le père Emile Granger et blessèrent sa fille, alors qu'ils tentaient tous deux d'aller s'abriter à l'Augrumière.

Les Allemands rectifièrent ensuite leurs tirs et cette fois les obus tombèrent sur le champ de foire. Un de ceux-ci va atteindre deux camions de munitions dont l'explosion tuera le sergent Barreau, un second coûtera la vie à Madame Gauthier, la patronne du Bar qui faisant le coin de la ruelle aux Riaux, un troisième sur le hangar du presbytère. Finalement, les derniers tombèrent devant la gendarmerie et sur le gendarme Godart en faction.

Jules Geslain, maire de Saint-Martin-des-Landes, tenta alors de s'approcher de l'endroit d'où venaient les tirs, afin d'en indiquer la position exacte aux soldats français.

Il pensait avoir repéré les différentes pièces sur les hauteurs au-delà du ruisseau de Rohan et de la fontaine aux merles, en lisière de Monthard, lorsqu'il se retrouva nez à nez avec des soldats allemands qui partaient rejoindre leur chef à la Maison Neuve vers Joué du Bois.

Il leur dit « être à la recherche de ses chevaux égarés » mais ils le firent prisonnier et l'emmenèrent au hameau de la Couperie, où ils avaient leur Quartier Général. Profitant d'une série de rafales de mitrailleuse d'avion autour du hameau, le père Geslain s'éclipsa par les Basses Couperies avant de rejoindre l'Hermitage où il croisa le père Corneillet qui lui confirma son estimation de l'endroit où se trouvaient les batteries. Il s'empressa alors d'aller en informer les soldats pour leur permettre de les pilonner, ce que fit sans vergogne le R.A.C du Colonel Dio.

Dans la nuit du lundi au mardi, sur le coup de 3h du matin, un obus tomba sur une Jeep stationnée au croisement du chemin creux situé derrière l'actuelle Salle Polyvalente, faisant trois victimes : Georges Davet, Etienne Driss et Maurice Bardeaux. Le tir, trop court pour atteindre les batteries de la 2e D.B, provenait de la Couperie où stationnait un tank allemand venu du Mont Pelley. Six autres obus éclatèrent dans le chemin en prolongement de la rue de Saint-Martin, où fut blessé au bras Marcel Landais, dans le champ au-dessous des jardins de l'actuelle avenue du Mal Leclerc et en direction du bivouac. Ce fut le dernier soubresaut de l'occupant avant la débâcle.

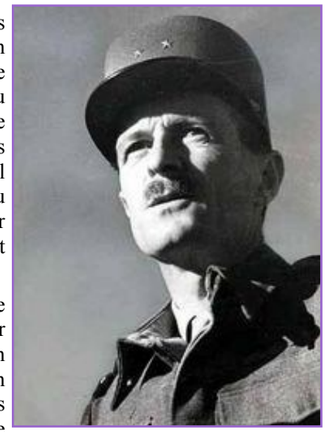

La 3e Division blindée américaine surgit par Lignières et tira en direction de la Couperie. L'aviation pilonna les chars des Allemands postés sur cette route. Ces derniers incendièrent leurs engins à l'Etre des Noês et au Mont-Pelley (3 Tigres, 10 chenillettes) avant de décamper à travers bois.

Alors que le Groupement Tactique Dio quittait la commune de Carrouges à l'aube du 15 août, l'ennemi aux abois fuyait le long de la route de Carrouges à Rânes. Les Panzer et les Sherman furent abandonnés, détruits et en feu, le long de ce cruel boulevard. L'odeur de la mort et les flammes emplissaient l'air de la campagne, donnant à la guerre son visage le plus sinistre. Le nombre de véhicules allemands détruits sur la route témoignait de l'efficacité de la Spearhead (fer de lance), surnom de la 3e Division blindée Américaine.

Dés l'arrivée des troupes de la 2e DB du Général Leclerc, le Dr Tremblin avait été là pour les accueillir et prodiguer ses soins aux blessés. Le Lieutenant Edouard Pellisier du 12e Cuirassiers, âgé de 26 ans, fut un de ceux là. Il lui fut amené par le jeune Marcel Rousseau avec un trou au dessous du cœur qui ressortait de l'autre côté. Il avait été transpercé par la balle d'un soldat américain qui avait mal compris son mot de passe lors d'une patrouille dans la nuit du 14. Le docteur Tremblin fit de son mieux pour stopper l'hémorragie mais ne disposant pas de poche de sang, il ne donnait pas cher de sa vie. Il conseilla aux soldats de trouver une ambulance et ceux-ci revinrent bientôt avec celle de la 2e D.B et son médecin-major. Celui-ci retira le pansement et bourra totalement de gaze le trou béant avant de le bander serré tout en lui administrant une poche de sang par transfusion afin d'avoir le temps de le conduire à l'hôpital de campagne d'Arçonnai, ce qui permit au blessé de s'en sortir.

Cinq ans plus tard, le dimanche 22 Mai 1949, le Dr Tremblin, maire de Carrouges, rendra hommage à tous ces valeureux soldats de la 2e D.B. ayant libéré Carrouges en donnant à l'ancienne route d'Alençon le nom du Général qui les commandait. Ce même jour eut lieu l'inauguration de la Place du Général Leveneur (ancienne place des Halles) du nom du premier magistrat élu par Carrouges après la Révolution.

Extrait du livre « Carrouges ma terre natale » de Mary COUSIN, qui en profite pour remercier de leur contribution à l élaboration de cette page tous les anciens Carrougiens lui ayant fait part de leurs souvenirs.

Erratum :

Un lecteur attentif a détecté une erreur dans le bulletin n°17. Dans l'article sur le Dr. Tremblin, à la place de « 3e DB américaine » il fallait lire « 2e DB du Général Leclerc ».

Dans le prochain n° :

Madame Irène Roulée, Messieurs Jacques Roulée et Joël Papillon ont proposé un article documenté sur la libération de Carrouges.
Il sera publié dans la chronique qui paraîtra l'été prochain, à l'occasion du 70e anniversaire de la Libération. Nous les remercions de leur aimable contribution.

La Réforme scolaire

Qu'en-est-il pour notre commune ?

M. Peillon, Ministre de l'enseignement a proposé une réforme pour les écoles primaires dans le souci d'offrir au plus grand nombre la possibilité de découvrir des activités de loisirs auxquelles ils n'auraient pas accès autrement.

Il veut également offrir une demi-journée de cours supplémentaire, qui permettrait selon les études réalisées, un meilleur apprentissage pour les enfants.

Dans le cadre de cette réforme il est demandé aux communes d'intervenir avec des animateurs (un pour dix enfants) à raison de 3 quarts d'heure par jour 4 jours par semaine.

Un fort pourcentage de maires de communes rurales s'est regroupé pour exprimer ses difficultés à mettre en place la réforme demandée.

Avec eux, votre conseil a adopté les doléances suivantes :

- *Vu les divergences sur le choix du mercredi ou du samedi comme demi-journée supplémentaire ;*
- *Vu que les équipements publics de proximité, piscine, médiathèque, gymnase, sont localisés en milieu urbain ;*
- *Vu la difficulté de recruter des intervenants qualifiés ayant pour effet de limiter les activités à de la simple garderie ;*
- *Vu l'augmentation des coûts de fonctionnement liés à la demi-journée supplémentaire : transport, restauration, charges de fonctionnement,…*
- *Vu le coût engendré par l'organisation des temps d'activité périscolaires : recrutement, déplacements, matériel, intervenants, charges liées à l'occupation des locaux ;*
- *Vu la baisse des dotations de l'Etat ainsi que l'absence de pérennisation du fonds d'amorçage au-delà de 2014 ;*
- *Vu l'absence de compensation par l'Etat des charges transférées aux collectivités territoriales imposées par la réforme des rythmes scolaires ;*
- *Vu le manque de lisibilité, de souplesse imposée par la CAF dans l'octroi des aides financières et les contraintes d'éligibilité ;*
- *Vu les retours d'expériences trop peu nombreuses et trop brèves, à ce jour, pour permettre une analyse objective de l'efficacité de la réforme ;*
- *Vu la rupture d'égalité engendrée entre écoles rurales/urbaines et écoles publiques/privées, conséquence de la réforme des rythmes scolaires ;*
- *Vu la contrainte imposée aux élus de prendre des engagements, en période pré-électorale, qu'ils n'auront sans doute pas la possibilité de mettre en œuvre ;*
- *Vu la difficulté d'appliquer les nouveaux rythmes scolaires aux classes maternelles ;*
- *Vu le manque de locaux disponibles dans ou à proximité des écoles pour l'organisation des activités périscolaires ;*

Nous pensons judicieux d'attendre davantage de renseignements sur la réelle faisabilité de cette réforme.

Au cas où la réforme serait appliquée, le conseil d'école en lien avec le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), a exprimé sa préférence pour une organisation basée sur deux sessions hebdomadaires de 1h30 qui permettrait ainsi de proposer diverses activités : lecture, couture, cuisine, jardinage etc.

Les élections municipales

Des changements dans la réglementation

Comme auparavant, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Les conseillers sont élus pour 6 ans et sont renouvelés intégralement. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour être élu au 1er tour, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés, et un nombre de suffrage au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au second tour, la majorité relative suffit.

Vous pourrez voter pour des candidats se présentant individuellement ou par liste, il vous sera possible de « panacher ».

Mais contrairement aux précédentes élections, il ne sera pas possible de voter pour une personne qui ne se sera pas déclarée candidate.

Lors de ces élections, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (votre carte d'électeur ne suffira plus).

Tourisme

Une initiative locale

Plusieurs professionnels du tourisme à Carrouges et dans ses environs (restaurateurs, hébergeants, producteurs, responsables de lieux de visite ou de loisirs…) se sont rassemblés dans le but de promouvoir les atouts touristiques de Carrouges.

Ils ont réalisé un tract de promotion qui sera mis à la disposition de tous dès ce printemps.

Le nom « Carrouges » signifiant « carrefour », ils ont voulu mettre en avant le positionnement de Carrouges au croisement de deux grands axes touristiques : Plages Normandes - Châteaux de la Loire et Paris - Mont Saint Michel.

Il faut que notre commune devienne plus qu'un lieu de passage, l'accueil des visiteurs est l'affaire de tous : à chacun d'avoir à cœur de faire valoir sa commune.

Eco-quartier

Le projet se dessine

Les propositions de notre architecte sur l'implantation d'un éco-quartier composé de différents logements sur le site de l'ancienne gare ont été étudiées en conseil.

Celui-ci a retenu le projet ci-contre.

Certains de ces logements seront en accession à la propriété et les autres seront proposés à la location.

Le coût de cette opération sera supporté essentiellement par le Logis Familial (un office HLM) qui pourra ainsi proposer une solution alternative afin de remplacer les logements vétustes de l'immeuble voie à la Dame (appelée également « La Tour ») qui sera déconstruite une fois l'éco-quartier devenu opérationnel.

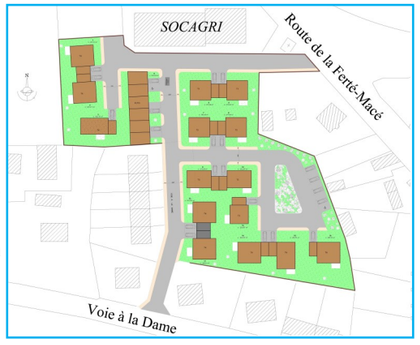

Ramassage des ordures

Mise au point

Un changement est intervenu il y a quelques mois dans l'organisation du ramassage de nos ordures ménagères. Ce poste de dépenses représente environ 71 000 € par an à l'échelle de notre commune soit environ cent euros par habitant.

Certaines personnes se posent encore des questions sur la procédure à suivre.

Dans les sacs jaunes doivent être jetés tous les déchets recyclables : emballages en carton, briques de lait, bouteilles en plastiques, aluminium, journaux, papiers, cartons et bouteilles de produits ménagers et boîtes de conserves.

Les sacs jaunes sont distribués gratuitement en mairie à raison de deux rouleaux par habitant et par an. Ces poubelles jaunes sont ramassées le mercredi à partir de 17 h devant votre domicile pour les habitants du bourg.

Les **autres sacs** contiendront vos déchets non recyclables (emballages en plastiques mou, polystyrène, pots de yaourt, porcelaines et déchets alimentaires) et seront ramassés le jeudi matin.

Les agents du service de ramassage peuvent refuser de prendre vos sacs s'ils contiennent des déchets non conformes.

Des containers pour le verre, papier, cartons et les déchets recyclables restent à votre disposition aux Chalaines et route d'Argentan.

Les vieux vêtements réutilisables peuvent être déposés dans la borne blanche située près de l'arrêt de car de la gendarmerie. Emmaüs les récupérera.

Un projet de ramassage hippomobile est à l'étude, il permettrait de faire des économies substantielles et de créer un emploi tout en égayant nos rues par la présence d'un cheval.

Pour les encombrants, les gros déchets et déchets verts, ils peuvent être déposés à la déchetterie de Chahains les mardis, jeudi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Assainissement

Explications sur la facturation

Avant 2006, vous aviez une facture SAUR qui englobait vos consommations d'eau et d'assainissement.

Depuis 2006, vous recevez :

- *de la SAUR votre facture d'eau*
- *de la mairie votre facture d'assainissement (le tout-à-l'égout).*
  En début d'année, une facture estimative est établie sur la base de 50% de la facture réelle de l'année précédente. Au cours du 3e trimestre, la mairie vous adresse la facture réelle définitive calculée sur la consommation d'eau relevée par la SAUR. Nous soustrayons de la facture réelle la facture estimative.

Ainsi votre facture d'assainissement est directement proportionnelle à votre consommation d'eau. S'ajoute une part fixe établie forfaitairement, cette année, à 18€ et une participation pour la modernisation des réseaux de collecte de 0.30 € le m3 reversée par la commune à l'Agence de l'Eau.

Les habitations non raccordées au tout à l'égout peuvent se voir contrôlées par le SPANC et devront alors s'acquitter d'une participation forfaitaire.

Les eaux usées de notre commune sont traitées par la station puis sont déversées dans les lagunages (voir photo ci-dessus). Ces lagunes deviennent un lieu de promenade de plus en plus apprécié. L'eau qui s'y trouve est débarrassée de toutes ses impuretés et rejoint les effluents naturels.

Bal Radio Coup de Foudre

Toute l'équipe de Radio Coup de Foudre vous accueillera le

Samedi 8 Mars
dès 20 h
à la Salle des Fêtes de **Boucé**.

Le bal aura pour thème les années 80.
Aux platines : les Trouille Brothers.
Ambiance bon enfant garantie.

Entrée : 5 €.
Consommations :
- Bière : 2 €.
- Boissons sans alcool : 1 €.

Renseignements : Mélanie au 02 33 27 28 29

Soirée Créole

Les bénévoles d'Anim'Carrouges vous invitent pour une soirée sur le thème des Caraïbes le

Samedi 12 avril
à 20 h 30
à la salle polyvalente de **Carrouges**.

Les organisateurs ont trouvé cette année une solution pour améliorer l'acoustique de la salle.

Repas : 16 €
Enfants de moins de 12 ans : 8 €

Renseignements : Maryvonne au 02 33 28 84 21

Calendrier des manifestations

Mardi 4 mars
Carnaval
à Carrouges organisé par la **Maison de Coupigny**

Samedi 8 mars
Concours de belote
à St Sauveur à 13h30 organisé par **les Aînés Ruraux**

Samedi 8 mars
Bal Années 80
à Boucé dès 20h30 organisé par **Radio Coup de Foudre**

Samedi 15 mars
Soirée Dansante
à Carrouges organisée par le **Football Club de Carrouges**

Samedi 29 mars
Soirée Jambon au Cidre
à Carrouges organisée par le **Comité de Jumelage Carrougien**

Samedi 12 avril
Soirée Créole
à Carrouges organisée par **Anim'Carrouges**

Centre de Loisirs : Programme de mars et avril

Les activités du centre de loisirs prennent place dans les locaux de l'école publique de Carrouges.

Pendant les vacances, le centre sera ouvert du lundi 3 mars au vendredi 7 mars de 8h à 18h30. Attention, le centre sera fermé la semaine suivante. Comme toujours, vos enfants peuvent venir au centre les mercredis pendant les périodes scolaires.

Tarifs : 9 € la journée / 4.50 € la demi-journée / 4 € le repas
Supplément sortie : 5 € ; supplément piscine : 3 €
Renseignements : Adyne Girard au 06 37 93 21 47

Réunion du 25 novembre 2013

- **Ordures ménagères**

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'un courrier de M. Linot, Président de la Commission Territoriale des Chevaux Territoriaux apportant des informations sur les possibilités de mise en place d'un service communal de ramassage des ordures ménagères à l'aide de véhicules hippomobiles.

Le Conseil décide de procéder à une étude approfondie du sujet, prenant notamment en compte les possibilités de traitements des déchets recyclables.

- **Logement communal av. du Maréchal Leclerc**

Une VMC double flux sera installée afin de réguler le taux d'humidité et d'améliorer le rendement énergétique du chauffage.

- **PLU**

Le Conseil décide à l'unanimité de débuter la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme.

- **Vestiaires du terrain de football**

Lecture est faite d'une lettre de M. le Président de la CdC sollicitant la participation financière de la Commune de Carrouges à la réfection du chauffe-eau et des douches du vestiaire.

Le Conseil accepte de financer ces travaux à hauteur de 50%, sous réserve que le devis présenté soit raisonnable.

*

Réunion du 28 janvier 2014

- **Acquisition terrain pour plantations**

La SAFER avait démarché la Commune de Carrouges pour lui proposer d'acquérir les parcelles ZE 59 61 65 et 78 (Route de Saint-Sauveur). Le Conseil envisageait de procéder sur ce terrain à la plantation d'arbres et arbustes destinés à l'alimentation en combustible de la chaufferie bois. La procédure de négociation pour l'achat desdites parcelles a donc été enclenchée.

La SAFER a informé le Conseil par courrier le 12 décembre 2013 qu'elle avait finalement décidé d'exercer son droit de préemption sur ces terres et ce, au détriment de la Commune de Carrouges. Le Conseil municipal exprime son étonnement.

- **Assainissement**

Les coûts de fonctionnement de la station d'épuration sont financés par une redevance due par tous les Carrougiens raccordés au tout-à-l'égout.

Cette redevance est fonction du volume d'eau consommé.
Elle est fixée pour cette année à 2,10 € du m3 auquel s'ajoute une participation forfaitaire de 18€.

- **Eco-Quartier**

Le projet se distribue sur deux sites.
Le premier est dit « de l'ancienne gare » où seront construits 6 à 8 logements en accession à la propriété ainsi que d'autres habitations destinées à la location.

Le second site est celui de l'actuel immeuble voie à la dame qui serait déconstruit et remplacé par un nouvel édifice.
Le Conseil décide de poursuivre les démarches engagées et d'optimiser les coûts pour limiter l'impact sur les finances communales.

- **Ordures ménagères**

La responsabilité du service de collecte des ordures ménagères pourrait changer selon les compétences de l'intercommunalité à laquelle Carrouges sera rattachée.

Le projet de mise en place d'un service communal de ramassages des déchets est donc mis en attente jusqu'à l'intégration de Carrouges à une nouvelle communauté de communes.

- **Eglise / Horloge**

Le système faisant fonctionner l'horloge et le carillon est en panne. Le Conseil accepte de faire procéder aux réparations et améliorations nécessaires.

Il sera demandé à la paroisse de participer aux frais.

- **Eglise / Toiture**

Un seul artisan a répondu à l'appel d'offres pour la réfection de la toiture.

Il est décidé de laisser quelques jours supplémentaires aux autres professionnels pour faire leurs propositions.

- **Dépôt illicite de déchets**

Il a été fait constaté plusieurs occurrences de dépôt sauvage de déchets et autres gravats, notamment sur le terrain situé entre le cimetière et la station-service.

Le Conseil fera désormais systématiquement appel aux officiers de gendarmerie pour constater les infractions et verbaliser les contrevenants.

Numéros utiles

Docteur Ermessent (Médecin)	02 33 27 21 33
Docteur Nowak (Médecin)	02 33 27 20 34
Docteur Lair (Médecin)	02 33 26 10 25
Docteur Pouard (Gynécologue)	06 28 32 38 48
Cabinet Legendre – Dubois (Infirmière)	02 33 27 25 06
Cabinet ASICA (Infirmière)	02 33 28 46 87
Docteur Delannoy (Pharmacien)	02 33 27 20 27
M. Ségeon (Kinésithérapeute)	02 33 27 21 39
Carrouges Ambulances	02 33 27 21 06
MM. Thibouville et Blard (Vétérinaires)	02 33 27 24 79
Ecole Publique Maternelle	02 33 27 20 57
Ecole Publique Primaire	02 33 27 20 68
Ecole Sacré-Coeur	02 33 27 20 88
Collège	02 33 27 20 45
Centre de Loisirs / Familles Rurales	02 33 26 06 27
Mairie	02 33 27 20 38
Communauté de Communes	02 33 31 02 88
Château	02 33 27 20 32
Parc Naturel Régional	02 33 81 75 75
Maison du Parc	02 33 81 13 33
Presbytère	02 33 27 20 39
Gendarmerie	02 33 82 28 30
Poste	02 33 31 20 83
Maison de retraite	02 33 81 75 60
ADMR (Aide à domicile)	02 33 26 07 34
UNA (Aide à Domicile)	02 33 27 28 90
Espace Public Numérique	02 33 26 78 43
A.M.C. (Musique)	02 33 29 12 57
Cours de dessin	02 33 27 14 30
Carrouges Moto	06 76 08 32 17
Comité de Jumelage	02 33 27 22 79
Aura Canto (Chorale)	02 33 27 23 36
Radio Coup de Foudre	02 33 27 28 26
La Gaule Carrougienne	06 22 51 10 42
Anim'Carrouges	06 73 78 22 65
A.B.C. (Club de Badminton)	02 53 77 03 24
F.C.C. (Club de Football)	02 33 27 72 91
Club de Gym	02 33 39 14 36
Club de Judo	02 33 27 26 10
Equitation	06 16 30 47 13
MMA	02 33 27 20 78
Crédit Mutuel	08 20 88 85 99
Crédit Agricole	08 25 84 04 18
Maître Nadolski (Notaire)	02 33 27 20 01
Normandimmo	02 33 28 10 20
Centre Immo	02 33 27 12 71

Sudoku

			4			6		
8		2	3				9	
				2			1	3
	1			6				
		7	1	5	4	3		
				3			8	
6	5			7				
	7				3	9		5
		8			9			

Solution du numéro précédent :

4	6	5	2	9	1	7	8	3
1	3	8	6	7	5	2	9	4
2	9	7	8	3	4	5	1	6
3	2	9	4	6	7	8	5	1
5	8	4	3	1	2	6	7	9
6	7	1	5	8	9	3	4	2
8	4	2	1	5	3	9	6	7
7	1	6	9	2	8	4	3	5
9	5	3	7	4	6	1	2	8

Directeur de la publication : M. Thibouville, Maire.
Edition du Conseil Municipal de CARROUGES.
L'équipe rédactionnelle est composée des conseillers de la Commission Communication.

MAIRIE : 1 Place Charles de Gaulle
61320 CARROUGES
Tél : 02 33 27 20 38
Fax : 09 70 62 26 45
mairie.carrouges@wanadoo.fr

Ne peut être vendu